

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

Commune de
SAINT-JUST-CHALEYSSIN

4.2.a. Document graphique du règlement

1/5000

Document de travail
en date du 5 mars 2025

RESERVE D'EQUIPEMENT PUBLIC

- Emplacement réservé
Numéro de l'opération

n° ER	Objet	Bénéficiaire	Surface
1	Elargissement de la rue Chante le Vent	COMMUNE	178 m²
2	Extension du cimetière	COMMUNE	2 535 m²
3	Elargissement de la rue du Bicentenaire	COMMUNE	464 m²
4	Elargissement de la rue du Bicentenaire	COMMUNE	749 m²
5	Création d'un trottoir, d'un arrêt de bus et d'une aviole bus	COMMUNE	736 m²
6	Aménagement de stationnements	COMMUNE	1 440 m²
7	Création d'un trottoir	COMMUNE	95 m²

LES ZONES ET LES SECTEURS

ZONES URBAINES

- Ua Zone agglomérée dense du bourg
Ub Zone bâtie de densité moyenne
Uh Zone bâtie constituée (gestion du bâti existant)
Ue Zone d'équipements publics
Ui Zone d'activités industrielles
Uia Zone d'activités artisanales
Uic Zone d'activités commerciales

ZONES A URBANISER

- AU Zone d'urbanisation future à vocation principale d'activités économiques
AUxv Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat
AUH Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat

SECTEURS DE RISQUES NATURELS

cf. Titre II, Chapitre I du Règlement (pièce 4.1.)

Secteurs de risques naturels - classes de risques et types d'aléas traduisant la carte des aléas, 15000, Alp'Géorisques, Février 2015

- R Secteur "inconstructible sauf exception" (R)
RC Crues rapides des rivières (valant RCu en zone urbanisée)
RI1/RI2 Inondations de plaine (valant RIA en zone agricole et RIN en zone naturelle)
RT Crues des torrents et des réseaux torrentiels
RV Ravinnements et ruissellements sur versant
RG Glissements de terrain
RF Effondrements

SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES

cf. Titre II, Chapitre II du Règlement (pièce 4.1.)

Canalisation de transport d'hydrocarbures (TRAFL-COC) (SUP1 = 200 mètres, SUP2 = 15 mètres, SUP3 = 10 mètres)
Canalisation de transport d'hydrocarbures liquides (TOTAL) (SUP1 = 140 mètres, SUP2 = 15 mètres, SUP3 = 10 mètres)

- Périmètre des servitudes liées à la canalisation (SUP1, SUP2, SUP3)
Périmètre des servitudes liées à la canalisation (SUP1, SUP2, SUP3)
Canalisation de transport d'hydrocarbures liquides (SPMR) (SUP1 = 125 mètres, SUP2 = 15 mètres, SUP3 = 10 mètres)
Périmètre des servitudes liées à la canalisation (SUP1, SUP2, SUP3)

SECTEURS DE PROTECTIONS LIEES AUX ENJEUX DE MILIEU NATUREL

cf. Titre II, Chapitre III du Règlement (pièce 4.1.)

Forage de la Paine

(DUP du 1er mars 2019, rectifiée le 3 avril 2019)

Périmètre de protection éloignée

Captage privé Danone

(Rapport géologique du 10 août 2013)

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

AUTRES SERVITUDES D'UTILISATION DES SOLS

- Servitude de Mixité Sociale
N° SMS
Zone PLU
Logements locatifs ou en accession financée par des prêts aidés (ou conventionnés) par l'Etat
1 AU 10
2 AUH 14
Changement de destination (habitat)
Changement de destination (activités de services et artisanat)
Elément Bâti Remarquable du Paysage (bâtiment)
Elément Bâti Remarquable du Paysage (petit patrimoine : croix, fontaines, grottes, ...)
Elément Bâti Remarquable du Paysage (mur)

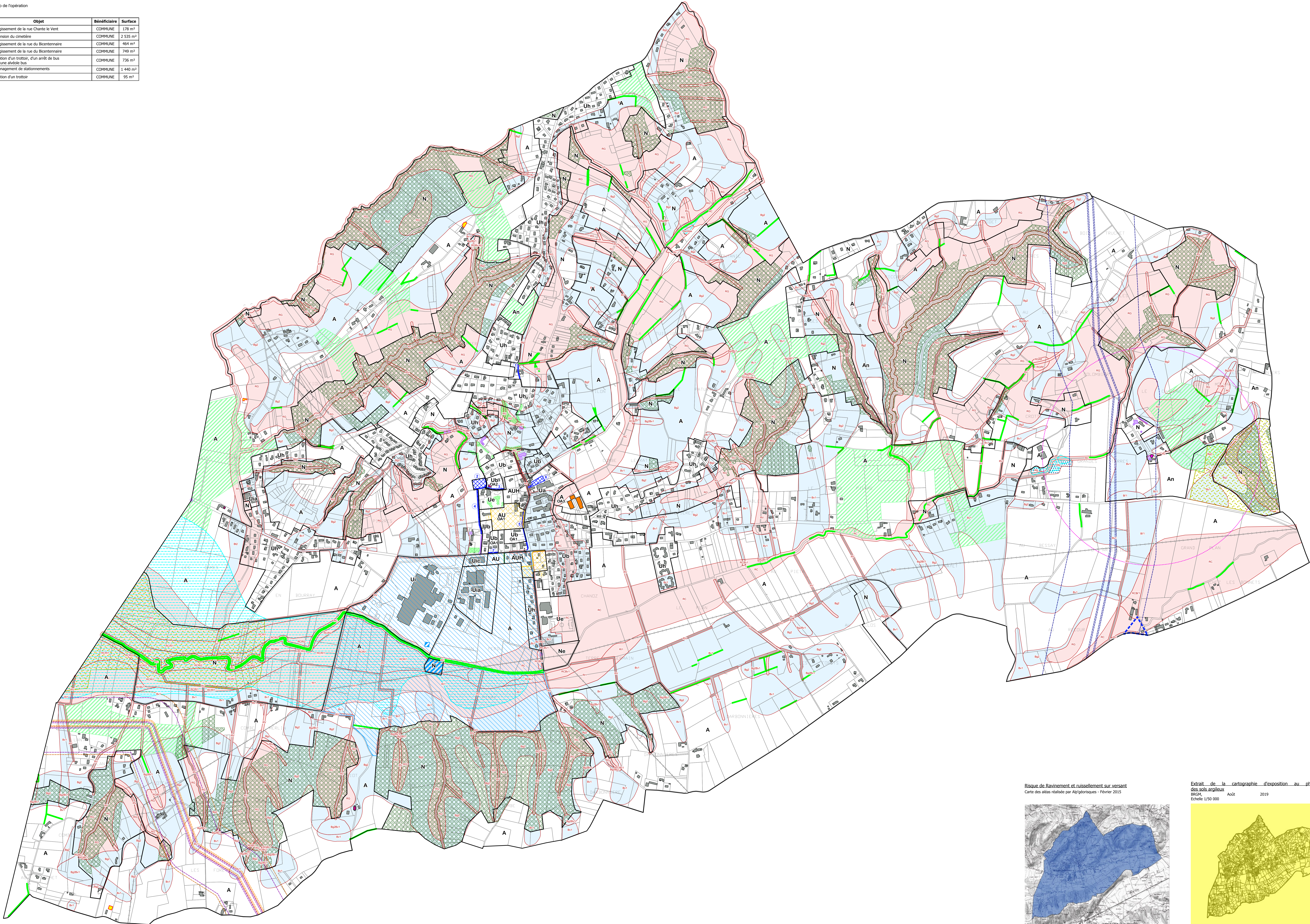
AUTRES INFORMATIONS

- Lignes Haute-Tension
Monument historique (Chapelle de Saint-Just) et son périmètre de protection (500 mètres)
Bâtiment d'élevage (recul à respecter)

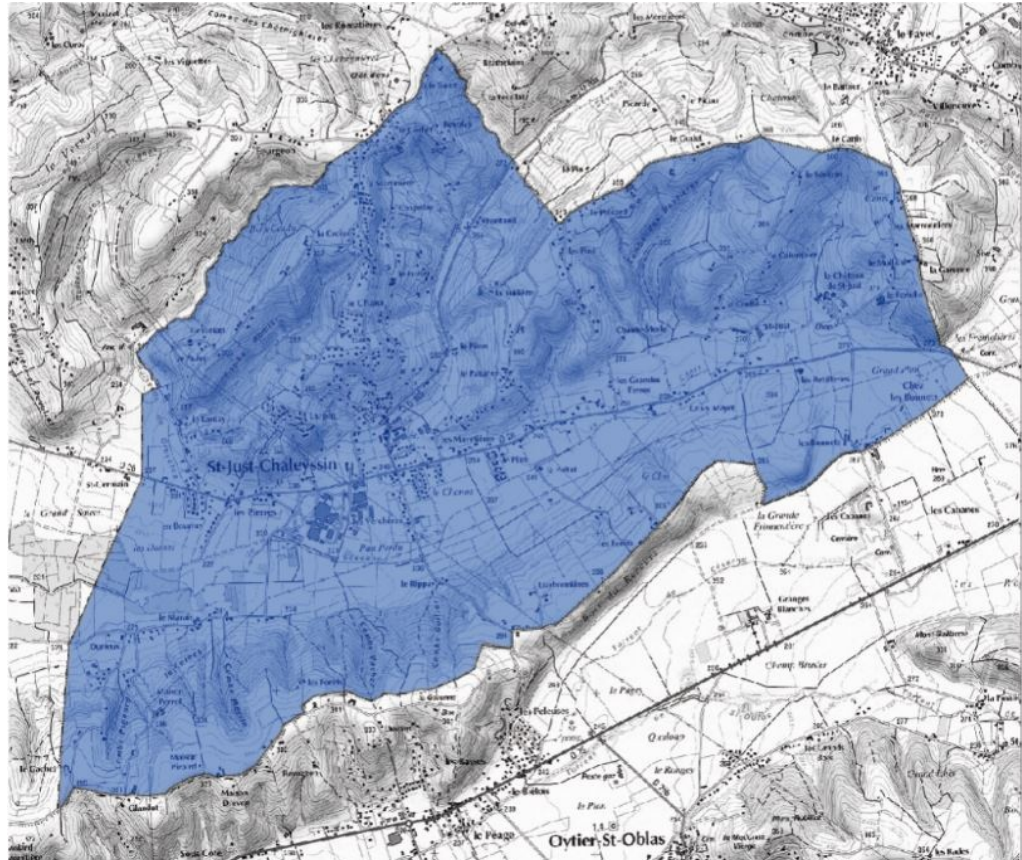
- OA Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation
A Zone agricole
An Zone agricole à enjeux naturels et paysagers
Ai Zone agricole concernée par une activité artisanale existante
N Zone naturelle et forestière
Ne Zone naturelle de sport et de loisirs

ZONES AGRICOLES

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES



Risque de Ravinement et ruissellement sur versant
Carte des aléas réalisée par Alp'Géorisques - Février 2015



Extrait de la cartographie d'exposition au phénomène de retrait des sols argileux
BRGM, Août 2019

